



PROJET D'ETABLISSEMENT

NOS CHALLENGES 2020 - 2024

LES CHIFFRES-CLES DU CHAL (2019)

PÔLE MÉDECINE

206 lits
16 places
20 lits HAD

9 104
Hospitalisations complètes MCO

947
Hospitalisations de nuit

7 208
Hospitalisations de jour

2 649
Hospitalisations UHCD / Post-Urgences

63 794
Consultations externes

4 085
Hospitalisations à domicile

4 100
Endoscopies

7 090
séances

PÔLE CHIRURGIE-MATERNITÉ

64 lits Chirurgie
21 places Chirurgie
35 lits Maternité



CHIRURGIE

9 752
Hospitalisations

58 134
Consultations externes

11 575
interventions



MATERNITÉ

5 484
séjours Maternité et PMA

2 158
Naissances

31 902
Consultations externes

PÔLE SOINS CRITIQUES

REANIMATION
12 lits - 479 séjours

USIC SOINS CONTINUS USINV
14 lits - 1 464 séjours

PEDIATRIE
4 195 Consultations externes
22 lits - 2 560 séjours

NEONATOLOGIE
12 lits - 399 séjours

UNITÉ MÉDICALE D'ORIENTATION
1 214 séjours

+ URGENCES

57 059
passages aux Urgences

dont

11 552
passages suivi d'hospitalisation

2 203
sorties SMUR



PÔLE GÉRIATRIE

CAPACITÉ D'ACCUEIL

13 Lits gériatriques (534 RUM)

12 Lits UHPG⁽¹⁾ (951 RUM)

735 Consultations externes

JOURNÉES RÉALISÉES EN EHPAD

29 308
EHPAD "Les Edelweiss" à Ambilly

31 123
EHPAD "Peterschmitt" à Bonneville

26 612
EHPAD "Les Corbattes" à Marnaz



(1) Unité Hospitalière Psycho-Gériatrique

PÔLE MÉDICO-TECHNIQUE

LABORATOIRE

Production (nombre de B)
22 080 262

Consommation (nombre de B)
15 676 511

IMAGERIE MÉDICALE

IRM : 10 088 Examens
Scanner : 18 993 examens
Imagerie conventionnelle : 53 419 examens

MÉDECINE NUCLÉAIRE

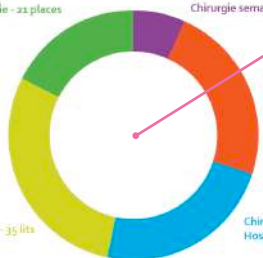
12 601 examens

TEPSCAN

2 361 examens

PHARMACIE :
MO : 8 084 823 €
MO sous ATU : 656 632 €
DMI : 2 116 095 €
Retrocession : 7 714 498 €

HDJ / Chirurgie - 21 places



Néonatalogie - 12 lits

Soins continus ped. - 4 lits

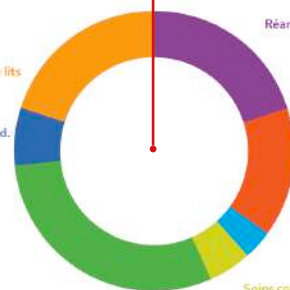
Pédiatrie - 28 lits

USIC - 9 lits

USINV - 2 lits

Soins continus USIC REA - 3 lits

Réanimation - 12 lits



HAD - 20 places

Maladies infectieuses - 22 lits

Néphrologie - 20 lits

Neurologie - 28 lits

Médecine interne - 22 lits

Cardiologie - 22 lits

Rhumatologie - 13 lits

HDJ / Médecine - 16 places

H Nuit Sommeil - 4 lits

Gériatrie en cardiologie - 6 lits

Diabétologie Endocrino - 8 lits

Gastro-entérologie - 20 lits

Gériatrie - 13 lits

UHCD Gériatrique - 12 lits

Marnaz - 80 lits

Bonneville - 88 lits

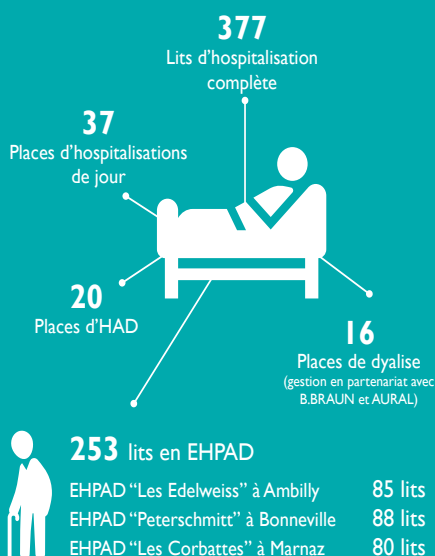
EHPAD

Ambilly - 85 lits



CAPACITÉ

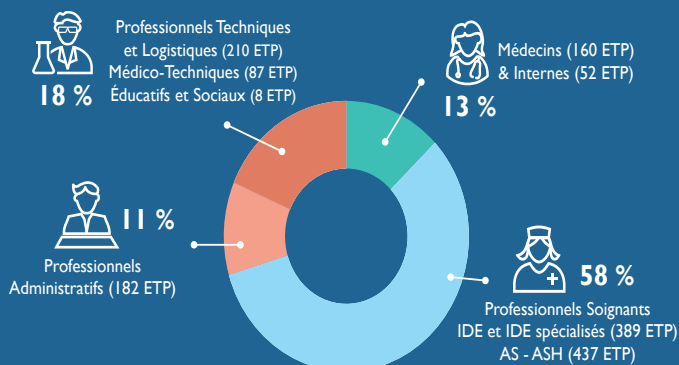
au 31 Décembre 2019



RESSOURCES HUMAINES

Le CHAL, 1^{er} employeur de Haute-Savoie Nord :

1 896 collaborateurs exerçant plus de **70 métiers différents**



FORMATION

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides Soignants du CHAL forme :

314 étudiants Infirmiers (3 promotions)
70 élèves Aides-soignants

BUDGET D'EXPLOITATION

Budget Hôpital Médecine - Chirurgie - Obstétrique -

Plateau technique

160M€

Budget des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)

11.8M€

Budget Institut de Formation en Soins Infirmiers - Institut de Formation d'Aides-Soignants

2.7M€

ACTIVITÉ

Depuis l'implantation du CHAL en 2012 sur le site Findrol à Contamine sur Arve l'activité est en constante augmentation

En 2019 :



FONCTIONS SUPPORT



513 767
Repas servis



773 071
Kilos de linge lavé



CHAL
CENTRE HOSPITALIER
ALPES LÉMAN



NOS CHALLENGES 2020-2024

NOTRE ITINERAIRE

LE MOT DE LA GOUVERNANCE	6
LE PATIENT PARTENAIRE	9
Amplifier notre engagement dans la prise en compte des besoins des usagers	10
Co-construire nos projets avec les usagers	10
Développer nos compétences pour une prise en soins de qualité	10
Renforcer nos prestations hôtelières pour accroître notre hospitalité	12
UN PROJET MEDICAL ET SOIGNANT AUDACIEUX	13
Conforter les missions et activités de proximité et de premier recours du CHAL sur son territoire.....	14
Dynamiser les interfaces ville-hôpital en innovant	16
Développer un collectif de soignants dynamiques au service de votre santé	17
Poursuivre notre ouverture sur l'environnement dans la dynamique des coopérations territoriales.....	20
UN ENGAGEMENT FORT A DESTINATION DES PROFESSIONNELS	23
Consolider la marque employeur du CHAL	24
Développer la responsabilité sociétale et sanitaire	25
Moderniser la gestion des ressources humaines.....	27
Promouvoir la solidarité territoriale portée par le Groupe Hospitalier de Territoire Léman Mont-Blanc.....	28
Développer un management collaboratif, attentif à la qualité de vie au travail	29
UNE OFFRE DE FORMATION DYNAMIQUE, CONNECTEE ET PERFORMANTE ..	33
Développer une offre de formation de qualité au bénéfice des apprenants	34
Renforcer la co-construction de la formation avec les patients et les partenaires	35
Promouvoir les pédagogies innovantes au service de la compétence et de la performance	36
UNE POLITIQUE D'INNOVATION ET DE MODERNITE	37
Développer la recherche territoriale en santé	38
Déployer de nouvelles solutions numériques en appui des professionnels	39
Adapter les infrastructures immobilières et moderniser le plateau technique	40
Approfondir la politique de développement durable	42
Mettre en œuvre une politique d'achat éco-responsable.....	43
NOS PROJETS EN UN COUP D'OEIL	44

NOS CHALLENGES 2020-2024

LE MOT DE LA GOUVERNANCE

Avec ce nouveau Projet d'établissement pour la période 2020-2024, la communauté hospitalière du Centre Hospitalier Alpes Léman porte une **ambition d'excellence au service direct de la population du territoire et des professionnels de ville**, dans la **dynamique des coopérations** qui se renforcent au sein du **Groupe Hospitalier de Territoire (GHT) Léman Mont-Blanc** ainsi qu'avec **les autres acteurs du Département et de la Région**. Le GHT rassemble sept établissements : les Hôpitaux du Léman, les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc, l'Hôpital Départemental de Reignier, l'Hôpital Andrevetan, l'Hôpital Départemental Dufresne Sommeiller, l'Établissement Public de Santé Mentale 74 et le CHAL.



Ce Projet d'établissement est le fruit d'un **travail collectif, concerté entre les professionnels hospitaliers** qui se sont fortement mobilisés à cet effet de juin à décembre 2019.



Dr Paul VIGNOLI
Président de la
Commission Médicale
d'Établissement

Il porte **les valeurs du CHAL**, hôpital de premier recours du territoire et établissement support du GHT Léman Mont-Blanc, et fixe **les orientations stratégiques** pour les 5 prochaines années.

Ce Projet d'établissement s'inscrit naturellement dans les axes du **Projet Régional de Santé** défini par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, le **Projet Médical Partagé du GHT Léman Mont-Blanc** ainsi que dans les orientations du **Plan gouvernemental « Ma Santé 2022 »** et du **Plan « Investir pour l'Hôpital »**. Il intègre également les mesures issues du « **Séjour de la Santé** ».

Les principales actions à poursuivre ou mettre en œuvre sont décrites en soutien du développement de l'établissement et du renforcement de la dynamique du Groupe public, en lien avec les professionnels de ville.

Le Projet d'établissement 2020-2024 du CHAL se fonde sur quatre valeurs : Hospitalité, Excellence, Attractivité, Partage.



Serge SAVOINI
Président du Conseil
de Surveillance



Martial SADDIER
Président du Comité
Territorial des Elus
Locaux du GHT

- **L'Hospitalité** est au cœur de l'engagement professionnel de la communauté hospitalière du CHAL, pour assurer à tout moment et en tout lieu des conditions d'accueil et de séjours les meilleurs possibles à tous les patients pris en charge par les services cliniques et médicotechniques ainsi qu'aux résidents des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)

- **L'Excellence** est celle des équipes médicales et des équipes soignantes, techniques, logistiques et administratives. Cela concerne également les prises en charge, des patients et résidents, la qualité des soins, des parcours et des prestations, la qualité des bâtiments, des équipements et des organisations, la performance de la gestion au service direct des missions de l'hôpital, acteur majeur en termes de santé publique

- **L'Attractivité** est la promotion permanente des bonnes conditions de travail, en proposant des trajectoires professionnelles, en étant attentif à la qualité de vie au travail ainsi qu'à la prévention des risques psychosociaux, pour attirer et fidéliser les talents, dans tous les métiers de l'hôpital



Christian DUPESSEY
Vice Président du
Conseil de Surveillance

- **Le Partage** est la relation avec les autres. Au sein du GHT Léman Mont-Blanc tout d'abord, dans une dynamique de Groupe public fort, solidaire et efficient, qui propose aux patients des parcours de soins gradués, lisibles, pérennes, sécurisés. Une relation qui est attentive aux équilibres entre chaque établissement membre. Il s'agit de continuer à prendre soin également de la relation Ville-Hôpital, en lien avec les professionnels de ville et les associations du territoire. Il est aussi question de bien s'articuler avec les établissements de référence et de recours du Département, en particulier avec le Centre Hospitalier Annecy Genevois, et de la Région, tout comme avec les CHU de Grenoble et de Lyon.



HOSPITALITE



EXCELLENCE



ATTRACTIVITE



PARTAGE

Les projets sont nombreux et portent une ambition légitime. Ils vont mobiliser l'ensemble des professionnels du CHAL au service direct des patients du territoire. Des moyens seront identifiés. **Ces projets témoignent de la vitalité du CHAL**, de sa place dans le dispositif de soins en Haute-Savoie Nord, de son rôle et de ses responsabilités aussi en tant qu'établissement support du GHT Léman Mont-Blanc.

Les enjeux sont importants. Pour les relever et atteindre les objectifs, la communauté hospitalière sait qu'elle devra continuer à faire preuve d'agilité, à ajuster les organisations, à adapter les capacités en lits et places, à maîtriser les dépenses, pour toujours mieux répondre aux besoins, et ils sont nombreux dans un territoire où la dynamique démographique est exceptionnelle - la plus importante du pays - et le vieillissement de la population un enjeu pour nos établissements. Elle y est prête, avec l'état d'esprit qui caractérise tous les hospitaliers : se mobiliser au quotidien pour assurer aux patients le meilleur service possible. Les équipes du CHAL, qui rassemblent 2 000 professionnels, agissent avec conviction, force et professionnalisme en se coordonnant de plus en plus au sein du GHT et avec la médecine de ville, les soins à domicile et les établissements privés.

... Au moment où ce Projet d'établissement a été élaboré, la France n'était pas encore impactée par la pandémie du Covid-19. Depuis, le pays entier a dû faire face à une crise sanitaire d'une ampleur inédite, qui a mis sous tension l'ensemble du dispositif de soins. Le CHAL s'est mobilisé de façon remarquable grâce à l'engagement, à l'esprit d'initiative et au courage de toute la communauté hospitalière. La coordination entre les établissements du GHT Léman Mont-Blanc a été efficace et l'entraide quotidienne. Nous souhaitons aussi saluer la coordination avec l'ensemble des établissements de soins du territoire et au-delà, ainsi qu'avec les professionnels de ville. L'action s'est déroulée selon les consignes des pouvoirs publics et avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé.

... Concrètement, les filières d'accueil et de prise en charge des urgences ont été adaptées au contexte, avec notamment la mise en place de postes médicaux avancés et la séparation des parcours Covid et non Covid; les services de médecine réorganisés pour être en mesure d'accueillir au plus fort de la vague 85 patients en hospitalisation ; la capacité de la réanimation a été multipliée par près de 4 passant de 10 à 32 lits en mobilisant le secteur de Soins intensifs, et même à 36 lits en utilisant la capacité de la salle de réveil. Au total, 1.642 patients ont ainsi été accueillis au niveau de la filière Covid des urgences, 254 patients atteints du Covid-19 ou suspects ont été hospitalisés dans les unités de médecine du CHAL, 55 patients ont été pris en charge en réanimation. Egalement, les équipes des 3 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes du CHAL, les Résidences « Peterschmitt » à Bonneville, « les Corbattes » à Marnaz et « Les Edelweiss » à Ambilly, ont fait preuve d'un engagement sans faille pour protéger les résidentes et les résidents tout en maintenant les activités et en sauvegardant les liens si précieux avec les familles.

... L'engagement exceptionnel de tous et le sens des responsabilités de chacun ont permis au CHAL de franchir cette épreuve. Avec les retours d'expériences et les données collectés, il sera primordial d'en tirer tous les enseignements.

Evolutif, le Projet d'établissement pourra être ajusté au cours de la période.

Le sens premier de l'action est « soigner » pour guérir, le plus souvent, mais aussi pour « prendre soin », toujours. Nous savons aussi que l'Hôpital public conservera au cours des prochaines années son rôle pour la cohésion de notre société, porteur des valeurs de solidarité et de fraternité.

Nous tenons ici à remercier chaleureusement tous les professionnels hospitaliers qui se sont impliqués dans l'élaboration de ce Projet d'établissement. Plus largement, nous souhaitons aussi remercier sincèrement les équipes, les femmes et les hommes qui font la richesse du CHAL et qui s'engagent au quotidien au service de la population.

Avec le Projet d'établissement 2020-2024, le CHAL s'est doté d'une belle feuille de route pour les 5 prochaines années.

Cap vers 2024 !



LE PATIENT PARTENAIRE

Implication et collaboration renforcées

Amplifier notre engagement dans la prise en compte des besoins des usagers

Un engagement fort dans la promotion des droits des usagers

Les nouvelles missions des Représentants des Usagers membres de la Commission des Usagers (CDU) sont définies par le Décret n° 2016-726 du 1er juin 2016 relatif à la CDU des établissements de santé. Celles-ci ouvrent la possibilité aux Représentants des Usagers de s'inscrire dans la démarche d'amélioration de la Qualité et de la Sécurité des prises en soins, notamment au travers du Projet des Usagers. Un premier projet a été conduit au CHAL en 2019, cette dynamique sera renforcée par la formalisation d'un nouveau projet des usagers.

Co-construire nos projets avec les usagers

La loi « Ma Santé 2022 » prévoit également que le patient devienne acteur de la formation et de l'évaluation des professionnels de santé, s'appuyant pour ce faire sur les **patients experts**. Ce partenariat se déclinera en intégrant les patients-experts au sein des équipes de soins. La CDU s'emparera de cette thématique pour formuler des propositions.

Les indicateurs de recueil de la satisfaction des patients (eSATIS) sont en cours de développement et seront étendus à d'autres activités (Hospitalisation à domicile, EHPAD). Ces données fondamentales ne sauraient pour autant représenter à elles-seules la dynamique « écoute patient » du CHAL. Les modes de communication, de partage de données entre usagers (réseaux sociaux), entre usagers et professionnels de santé (santé connectée, prise de rendez-vous en ligne...) ont fortement évolué ces derniers temps. **Pour rester à l'écoute et s'exprimer auprès des usagers, nos modes de communication doivent s'adapter.**

Développer nos compétences pour une prise en soins de qualité

La sécurité des parcours de soins

L'objectif est de diversifier les moyens pour développer la culture sécurité des professionnels de l'établissement et du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT).

Dans le cadre du GHT Léman-Mont-Blanc, un **Comité Qualité Gestion des Risques** a été créé dans l'objectif de promouvoir une démarche territoriale d'évaluation et de sécurisation des parcours de soins des patients au sein du territoire.



Priorité des parcours ambulatoires et de Récupération Améliorée Après Chirurgie



Vigilance des soignants au regard des risques spécifiques



Programme de développement personnel des compétences



Amélioration des pratiques professionnelles



Démarche de gestion de risques

Le CHAL est attentif à l'évolution des exigences de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour la Certification des établissements de santé. Dans ce cadre, la prise en compte effective des risques associés aux soins reste un axe incontournable d'évaluation de la performance des établissements de santé. L'évolution des modes de prise en charge du CHAL suivent l'évolution nationale vers une priorité des parcours ambulatoires et de programmes de récupération améliorée après chirurgie (RAAC). Optimisés, ils sollicitent davantage la participation du patient et la vigilance des soignants au regard des risques spécifiques qu'ils comportent.

L'obligation pour les professionnels de santé médicaux et non médicaux de valider un programme de Développement Professionnel Continu (DPC) tous les 3 ans est une opportunité pour l'établissement employeur de promouvoir et soutenir les démarches d'amélioration des pratiques professionnelles et les démarches de gestion de risques qui y sont déployées.

L'exploitation des résultats obtenus et l'objectivation de la performance

Le management institutionnel de la Qualité-Sécurité des activités évolue : une démarche de décentralisation du management « qualité et gestion des risques » (Q-GDR) vers les Pôles a été mise en œuvre conduisant leurs responsables à définir les priorités d'amélioration au regard de leurs résultats.

Les exigences de la prochaine démarche de Certification HAS (V2020) s'inscrivent dans un sens identique : elles concernent davantage les résultats obtenus au bénéfice du patient (évaluation des parcours patients) et les mesures d'amélioration priorisées en cohérence.

Enfin, la Loi « Ma Santé 2022 » prévoit une augmentation importante des crédits au titre de **l'incitation financière à l'amélioration de la qualité (IFAQ)**, signifiant l'intérêt grandissant porté à la performance des prises en charge dans les établissements de santé.

Un dispositif permettant une veille et une réactivité en la matière sera mis en œuvre.

Renforcer nos prestations hôtelières pour accroître notre hospitalité

La question des prestations hôtelières et de leur évolution souhaitée pour les 5 ans qui viennent est incontournable. Les conditions d'accueil hôtelier, sous toutes ses facettes, ont un impact significatif et souvent bien plus perceptibles directement par le patient que la qualité des soins.

Pour les prestations hôtelières, chacun peut juger, en fonction de son expérience propre, de la qualité de la literie, du confort global de la chambre et des qualités organoleptiques des mets qui sont proposés. L'attente en la matière ne fera que croître dans une société de plus en plus sensible à la qualité et à l'origine des produits.

Hospitalité

L'hôpital public évolue à grande vitesse. Par conséquent, la logistique et l'hôtellerie doivent s'adapter au rythme de ces évolutions pour les accompagner au mieux, voir anticiper chaque fois que possible.

L'ambition est de soutenir en permanence la stratégie institutionnelle, d'adapter les organisations de manière agile, y compris au niveau du territoire, et de moderniser constamment les fonctions logistiques.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de répondre au mieux et s'adapter à l'évolution des attentes des patients, et de manière plus large à celle de l'ensemble des bénéficiaires de ces services (y compris les autres professionnels de santé), dans l'objectif d'un meilleur confort hôtelier à l'hôpital.

Excellence

En parallèle, il convient de garder un haut niveau d'exigence pour **la maintenance, le bon fonctionnement et la qualité générale des équipements et fournitures** nécessaires à la réalisation des activités.

La bonne marche des services support et leur dynamique d'amélioration continue sont déterminantes pour préserver la qualité et la sécurité des soins.





UN PROJET MEDICAL ET SOIGNANT AUDACIEUX

Fluidité et sécurité des parcours de soins

Conforter les missions et activités de proximité et de premier recours du CHAL sur son territoire

Le **Projet médical** constitue la colonne vertébrale du Projet d'établissement du Centre Hospitalier Alpes Léman. Il définit les orientations stratégiques médicales ainsi que les axes de développement d'activités ou de filières de soins.



À l'heure du virage ambulatoire, du développement des alternatives à l'hospitalisation et de la coordination ville-hôpital, ce Projet médical trace les grandes lignes de ce que seront les prises en charge hospitalières de demain.

C'est dans cet esprit que l'ensemble de la communauté médicale et soignante a rédigé ce projet. Fruit d'un travail des professionnels du CHAL mené pendant 6 mois, il a été élaboré en concertation avec l'Hôpital Départemental Dufresne Sommeiller, dans la dynamique de la Direction Commune en place depuis le 1er juin 2019.

Le Projet médical du CHAL s'articulent autour de cinq enjeux stratégiques :

- Le CHAL « **établissement de proximité** » : un enjeu majeur de consolidation des activités de proximité
- Le CHAL « **établissement de premier recours** » mettant en œuvre des filières lisibles et fluides en coopération avec les établissements de référence (Centre Hospitalier Annecy Genevois, Centres Hospitaliers Universitaires, Centre de Lutte Contre le Cancer, etc.)
- **Un enjeu d'efficience** de la production de soins, à relier à l'amélioration de la qualité des prestations
- **Des organisations concertées et articulées** avec les établissements du Groupe Hospitalier de Territoire et les autres partenaires du territoire
- **Des interactions entre les professionnels de ville et les hospitaliers**

En cohérence avec ces enjeux stratégiques, les équipes ont identifié les axes de travail et objectifs présentés ci-après.

Axe 1 : Des parcours en cancérologie fluides, coordonnés et gradués en lien avec les partenaires du territoire

Le renforcement de la fluidité des parcours des patients en oncologie par la définition de chemins cliniques
La constitution d'une équipe d'oncologues et d'hématologues autour du projet de cancérologie du CHAL et du territoire
Le développement de l'accès aux essais cliniques et à la recherche dans le cadre du GHT
La mise en place de nouvelles fonctions : l'infirmier(ère) de coordination et de pratiques avancées
La structuration des Réunions de Concertation Professionnelles (RCP) territoriales

Axe 2 : Des urgences répondant aux enjeux actuels et à venir

La Fédération Médicale Inter-Hospitalière (FMIH) : un levier majeur de consolidation et de stabilisation des activités d'urgence au niveau territorial
La consolidation des filières aux urgences : gériatrie, pédiatrie, chirurgie et santé mentale
La sécurisation des situations sanitaires exceptionnelles
La mise en place d'une consultation non programmée aux urgences pour réduire les délais de prise en charge des patients et l'engorgement des urgences
L'adaptation des locaux des urgences s'intégrant dans le cadre du projet d'adaptation du plateau technique
L'amélioration de l'accueil des personnes victimes de violences sexuelles

Axe 3 : Une médecine forte au service des partenaires de la ville

Une filière gériatrique consolidée en interaction avec la ville et le domicile des patients Des réponses nouvelles aux besoins des filières de proximité
L'adaptation des capacités d'accueil aux besoins et évolutions des pratiques : médecine interne, unité de médecine hivernale, hôpital de Jour gériatrique, ortho-gériatrie, unité de surveillance continue, médecine et chirurgie du sport en partenariat au sein du GHT...
Le développement de filières de soins : chute-ostéoporose, fractures vertébrales, accident vasculaire cérébral...
La prise en charge coordonnée des maladies chroniques
La mise en œuvre des projets de santé publique, notamment en infectiologie
L'adaptation des activités de néphrologie et de dialyse

Axe 4 : Des modes de prises en charge chirurgicales modernes

Le renforcement des chirurgies programmées
La poursuite du virage ambulatoire et le développement des prises en charges de Récupération Améliorée Après Chirurgie (RAAC)
Le développement des activités de chirurgie cancérologique
L'optimisation de l'accès au bloc opératoire dans le cadre du projet d'adaptation du plateau technique
Le développement d'un dispositif d'appui territorial pour l'anesthésie
L'optimisation de la prise en charge du patient sur les 3 phases de sa prise en charge (pré, per et post opératoire) avec un focus sur la prise en charge de la douleur

Axe 5 : Une maternité engagée pour des prises en charge de qualité

Le développement du dispositif de Récupération Améliorée Après Chirurgie (RAAC) pour les césariennes
La mise aux normes des locaux de la salle de naissance
Le renforcement de l'activité d'assistance médicale à la procréation Centre AMP 74 : CHAL et ORIADE-NOVIALE

Axe 6 : Des prises en charge pédiatriques consolidées et dynamiques

L'optimisation du suivi des prises en charge en Unité de surveillance continue pédiatrique
Le renforcement de l'organisation des prises en charge en hôpital de jour pédiatrique
Le développement des chambres « Kangourou » en néonatalogie
La consolidation de la filière urgences pédiatriques

Axe 7 : Des services médicotechniques de pointe en appui des activités hospitalières et de consultations

La création d'un pôle inter-établissement du GHT pour l'activité de biologie médicale
Le développement des activités de Médecine nucléaire
L'ouverture d'un second scanner et d'un second appareil d'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM)
Le rapprochement des pharmacies du CHAL et de l'Hôpital Départemental Dufresne Sommeiller

Dynamiser les interfaces ville-hôpital en innovant

Le Projet médical 2020-2024 du CHAL s'inscrit en cohérence avec la vision proposée par la **Stratégie nationale « Ma Santé 2022 »**, faisant le constat d'un système de santé ne répondant plus aux attentes des patients dans un contexte de transition démographique, épidémiologique et de cloisonnement entre les professionnels de santé.

En cohérence avec les évolutions inscrites dans la **Stratégie de Transformation du Système de Santé (STSS)**, le Projet Médical du CHAL apporte des réponses à ces constats. Pour ce faire, le Projet s'engage dans la voie de **mise en place de structures et d'organisations d'interface entre professionnels de ville et hospitaliers** qui faciliteront l'émergence et le développement de parcours pertinents adaptés aux besoins des patients. Cette interface a vocation à proposer des activités d'évaluation, d'éducation, de suivi et d'orientation des patients, en collaboration avec les professionnels de ville afin de se placer en soutien des activités réalisées en ville.

Plusieurs facteurs sont favorables à une réelle complémentarité ville-hôpital. En effet, les jeunes professionnels ne souhaitent plus exercer de façon isolée et s'orientent vers des postes « mixtes » partagés.



Thématique 1 : les stratégies de communications avec les professionnels de ville

L'objectif est de **resserrer des liens humains et opérationnels** entre les équipes médicales du CHAL et les professionnels de ville du territoire :

- Renforcer la communication avec les médecins de ville, les structures extérieures d'aval, Soins de Suite et Réadaptation (SSR) et les autres établissements
- Intensifier et moderniser les réunions avec les médecins généralistes
- Organiser les relations avec les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)



Thématique 2 : l'enrichissement des organisations d'interface ville-hôpital

L'objectif est de **proposer des structures et organisations adaptées** aux besoins des parcours de soins des maladies chroniques (en particulier) et **répondant aux besoins des partenaires de ville** :

- Généraliser des lignes téléphoniques directes (« hotlines ») par spécialité
- Mettre en place des consultations semi-urgentes par spécialité
- Développer l'éducation thérapeutique des patients chroniques
- Se saisir des outils de télémédecine, en particulier l'outil régional **Santé Rhône-Alpes (SARA)**
- Développer la télésurveillance en cardiologie et en endocrinologie-diabétologie
- Renforcer le recours au **Programme de retour et d'accompagnement des patients à domicile (PRADO)**, notamment pour le suivi à domicile des patients insuffisants cardiaques



Thématique 3 : la participation active à la coordination des parcours

La création d'une nouvelle fonction de coordination des parcours permettra d'affiner les modalités d'adressage et d'orientation des patients. Il est proposé qu'un binôme médico-soignant (médecin-cadre) soit moteur pour animer les relations à venir avec les communautés des professionnels de ville.

Développer un collectif de soignants dynamiques au service de votre santé

Le **Projet de soins** est une composante du Projet d'établissement et s'articule avec les orientations définies dans le Projet médical. Le Projet de soins est un vrai travail d'équipe. Il s'organise autour de plusieurs axes qui portent la politique et la stratégie du CHAL en la matière.

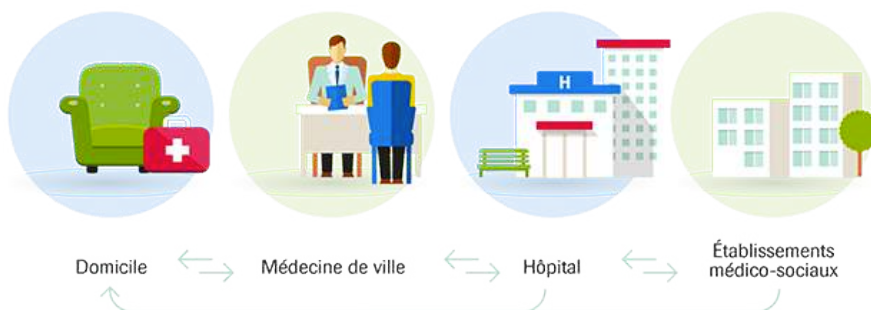
Pour l'Organisation Mondiale de la Santé, « le système de soins doit garantir que chaque patient reçoit la combinaison d'actes diagnostiques et thérapeutiques qui assure un meilleur résultat en termes de santé, conformément à l'état actuel des connaissances médicales, au meilleur coût pour un même résultat, au moindre risque iatrogène, pour sa plus grande satisfaction en termes de procédures, de résultats et de contacts humains à l'intérieur du système de soins... »

Les grands principes

- Le respect des droits des usagers et la recherche de leur participation, les usagers positionnés comme partenaires, la place des associations et des patients « experts »
- L'adoption d'une vision territoriale des soins
- Un ancrage dans un diagnostic partagé des besoins en santé du territoire et de l'offre en réponse
- La réalisation de parcours professionnels coordonnés, l'amélioration des pratiques et la transmission des savoirs
- La qualité et la sécurité des soins : introduire et pérenniser un management par la clinique susceptibles d'engager les professionnels à se mobiliser comme véritables « acteurs clés » de la réorganisation au service des usagers

Les étapes du parcours de santé

Assurer la continuité des soins à chaque étape, un véritable défi



Source : Innov'Asso

Les objectifs et actions

L'intégration de l'hôpital dans un réseau autour du parcours de santé et de soins du patient représente une évolution majeure aussi bien dans les pratiques cliniques, qui s'orientent de plus en plus vers des **soins coordonnés entre les professionnels de santé**, que dans l'**organisation des soins** et du **système d'information** qui se décroissent pour entrer dans une **démarche processus autour du parcours de soins**.



- **Développer la culture du soin auprès des professionnels**

- Promouvoir les évolutions des métiers soignants et de l'identité professionnelle
- Valoriser le rôle propre des paramédicaux
- Formaliser le raisonnement clinique à travers l'écriture des transmissions ciblées



- **Articuler le projet de soins avec le projet Qualité - Gestion des Risques**

- Réaliser des audits de soins en lien avec la Direction Qualité et un accompagnement méthodologique
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs en communiquant les indicateurs qualité et les résultats
- Susciter la participation active des professionnels à la certification HAS conjointe au niveau GHT en 2021



- **Organiser les parcours de santé : de la prise en charge adaptée de l'accueil à la sortie du patient**

- Améliorer le chemin clinique comme un outil de coordination
- Favoriser l'innovation organisationnelle autour du parcours de soins
- Promouvoir la communication à distance
- Développer une gestion opérationnelle des lits en favorisant l'émergence de la fonction de « Gestionnaire de lits »



- **Favoriser la recherche et l'innovation dans le champ paramédical en lien avec la recherche médicale**

- Faire vivre la convention « Programme hospitalier de recherche infirmière et paramédicale » avec le CHU Grenoble Alpes
- Acculturer les équipes paramédicales à la recherche en soins
- Inscrire au plan de formation institutionnel des formations à la recherche clinique
- Promouvoir la participation des professionnels à des journées scientifiques ou congrès où sont présentés des travaux de recherche
- Communiquer sur les appels à projets nationaux, faire participer l'encadrement de proximité à ces projets
- Recenser les sujets potentiels de recherche



- **Donner une place centrale des usagers dans les processus de soin**

- En articulation avec le projet des usagers, renforcer le rôle des usagers lors de l'élaboration des projets relatifs à la qualité et à la sécurité des soins
- Optimiser les canaux de communication dans une logique d'accès aux informations du dossier médical
- Positionner les droits des usagers au coeur de la culture des professionnels



- **Construire collectivement les métiers et les compétences de demain**

- Développer la simulation au service de l'acquisition de la compétence collective
- Orienter le plan de formation soignant (professionnalisation et compétences individuelles et collectives)
- Développer les projets de coopération et de délégation de compétences au regard de la pénurie médicale
- Promouvoir les nouveaux «métiers» : infirmière de pratique avancée, infirmière coordinatrice de parcours



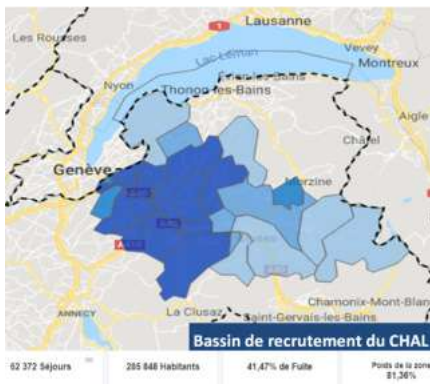
- **Innover pour un meilleur exercice professionnel tout au long de la carrière**

- Accompagner les jeunes professionnels dans leur prise de fonction par un «CompagnonnÂge»
- Veiller au respect de l'équilibre vie professionnelle - vie privée
- Favoriser le travail collaboratif grâce à la convergence des temps médicaux et non-médicaux

Poursuivre notre ouverture sur l'environnement dans la dynamique des coopérations territoriales

Le CHAL, un positionnement géographique central sur le territoire

Le CHAL est situé sur la commune de Contamine sur Arve, à la croisée des axes Annemasse-Anney, Annemasse-Sallanches-Chamonix, et en proximité directe de la voie rapide vers Thonon.



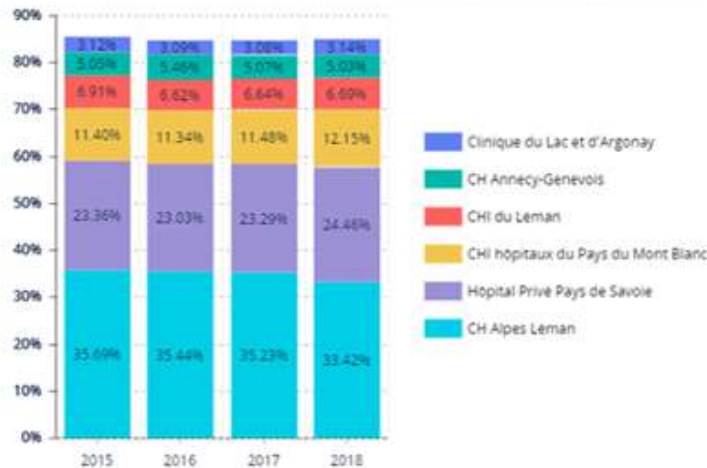
- 285 000 habitants
- 62 000 séjours réalisés
- 81% des séjours réalisés sur le bassin de recrutement

Un bassin de recrutement dynamique

Le CHAL, un positionnement stratégique sur les activités MCO

Le CHAL réalise une grande part de l'activité de spécialité et bénéficie d'un plateau technique étoffé et modernisé. Il est le 1er acteur de santé en volume des prises en charge (33% de parts de marché en 2018).

Activité MCO - Parts de marché des 6 principaux établissements sur le bassin de recrutement du CHAL

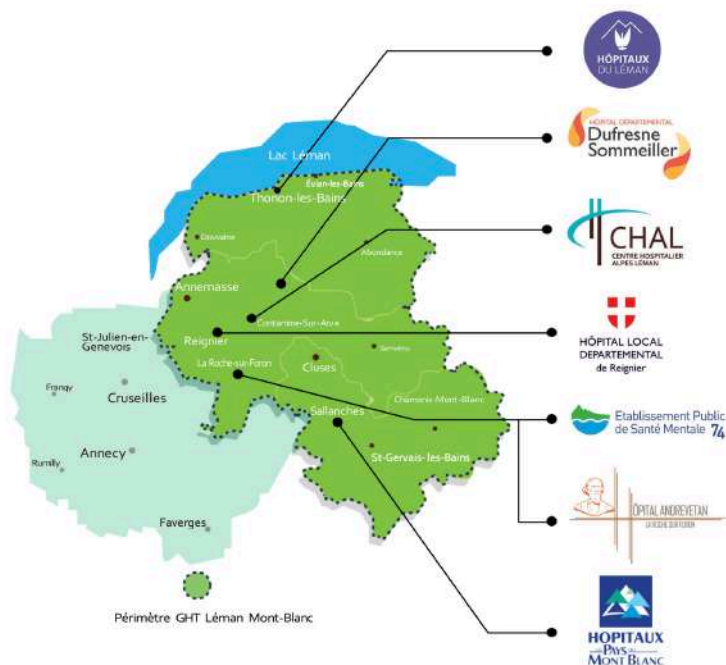


Une coopération renforcée sur le territoire

Le Groupe Hospitalier de Territoire Léman Mont-Blanc intervient sur un territoire de 450.000 habitants en forte croissance démographique et très dynamique sur le plan économique. Le territoire se caractérise également par des flux touristiques très importants, hiver comme été, avec la variation d'activité qui en découle ; le territoire du GHT comptabilisant plus de 500 000 lits touristiques.

Le GHT Léman Mont-Blanc comprend 7 établissements : les Hôpitaux du Léman (HDL), les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc (HPMB), l'Hôpital Départemental de Reignier, l'Hôpital Départemental Dufresne Sommeiller (HDDS), l'Établissement Public de Santé Mentale 74 et le CHAL qui est l'établissement support du Groupe public.

Le GHT Léman Mont-Blanc est riche de plus de 5 000 professionnels dont 500 médecins, bénéficie de 2 700 lits et places d'hospitalisation, accueille chaque année plus de 100 000 patients en hospitalisation, 150 000 urgences et a un budget consolidé de près de 500 M€.



Une grande attention est portée dans le cadre des actions du GHT aux enjeux de démographie médicale, aux impératifs de sécurité et de qualité de prise en charge des patients, aux nécessités d'efficacité, au renforcement de l'impact collectif pour être en capacité de s'articuler efficacement avec les autres structures de santé et la médecine de ville.

Le Projet d'établissement 2020-2024 du CHAL s'inscrit pleinement dans le **Projet médical partagé du GHT Léman-Mont Blanc**. La constitution du GHT en 2016 avait pour objectif de **conforter l'offre publique de soins sur le territoire** en proposant des parcours de soins gradués, lisibles, pérennes et sécurisés aux patients. C'est effectivement ensemble que les établissements membres du GHT améliorent encore leurs réponses aux besoins de santé du territoire en partageant trois valeurs fortes : **solidarité, subsidiarité et efficience**.

Ainsi, plusieurs thématiques territoriales identifiées dans le Projet médical partagé du GHT ont fait l'objet d'une attention particulière dans la réalisation de ce Projet d'établissement :

- Le développement des interfaces ville-hôpital
- La pérennité des activités de chirurgie oncologique
- Le recrutement urgent dans certaines spécialités
- Le renforcement des activités de chirurgies programmées
- L'identification des activités à réaliser « en proximité » sur les 3 sites Médecine Chirurgie Obstétrique : Centre Hospitalier Alpes Léman, Hôpitaux du Léman, Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc
- Le développement de l'attractivité afin de limiter les adressages et les fuites en dehors du territoire

Par ailleurs, ce nouveau Projet d'établissement prend en compte les axes du **Projet médical partagé inter-GHT 74 articulé avec le Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE)**. Ceux-ci concernent l'identification de cinq filières prioritaires : cardiologie, neurologie, urgences, santé mentale et oncologie.

Le travail en commun au sein du GHT Léman Mont-Blanc



La dynamique du Groupe public est à l'œuvre et se manifeste notamment par les actions suivantes :

- La création en 2019 de la **Fédération Médicale Inter-Hospitalière (FMIH) « Urgences Léman Mont-Blanc »** qui vient renforcer la coordination et l'entraide au niveau des services des urgences des Hôpitaux du Léman, des Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc et du CHAL
- La création du **Groupement de Coopération Sanitaire « Pôle de Cancérologie Léman Mont-Blanc »** associant les Village de Santé et d'Hospitalisation en Altitude (VSHA), avec l'objectif de mieux fédérer nos forces au bénéfice direct des patients du territoire
- La mise en place avec les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc du **« Médipôle de Cluses, Centre de Consultations médicales »** avec l'intervention complémentaire de praticiens des Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc et du CHAL, en proximité de médecins libéraux
- Le déploiement d'**astreintes territoriales** pour certaines spécialités chirurgicales et d'actions portées collectivement pour des recrutements médicaux prioritaires
- La constitution entre le CHAL et l'Hôpital Départemental Dufresne Sommeiller de la **FMIH « Soins palliatifs »**. C'est dans cette dynamique que l'Agence Régionale de Santé a autorisé la création d'une unité de 10 lits d'hospitalisation de soins palliatifs localisée à l'Hôpital Départemental Dufresne Sommeiller en articulation avec le CHAL





UN ENGAGEMENT FORT A DESTINATION DES PROFESSIONNELLS

Attractivité et fidélisation



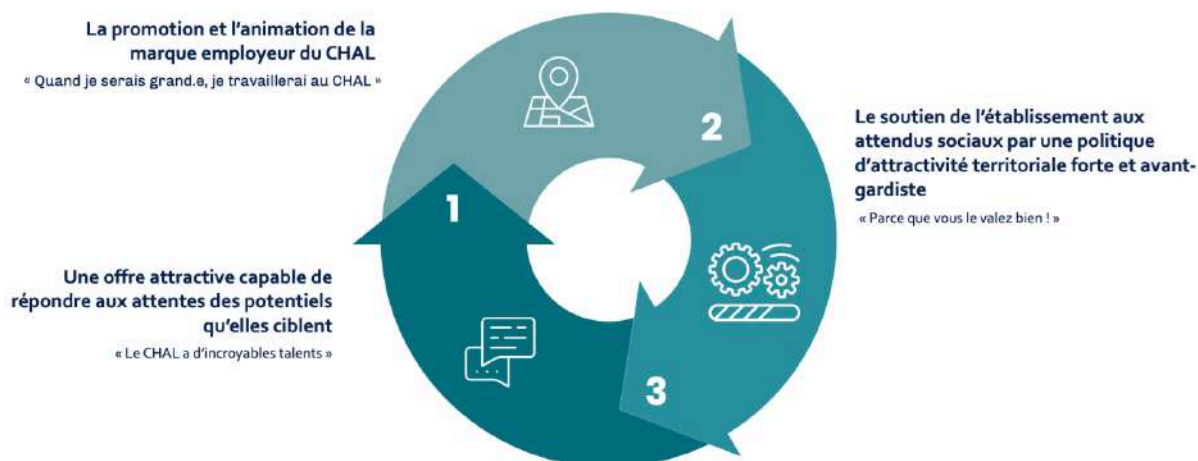
Consolider la marque employeur du CHAL

Depuis son implantation en 2012 dans un environnement géographique favorable, l'attachement social du CHAL se renforce au fil des années et en devient un marqueur identitaire fort et reconnu.

Cet engagement se traduit concrètement par de nombreux éléments en place : la promotion de ses valeurs, sa démarche citoyenne et environnementale, son souci de l'équilibre financier, la diversité de ses métiers, le développement de ses activités médicales et de ses infrastructures, des pratiques de soins novatrices comme l'hypnose ou l'acupuncture, le soutien des trajectoires professionnelles, ses avantages sociaux comme la crèche ou la conciergerie.

Pour faire rayonner ses atouts et attirer de nouveaux professionnels aux profils adaptés, le CHAL décline sa promesse employeur selon trois axes :

LA PROMESSE EMPLOYEUR DU CHAL



LA MISE EN OEUVRE DE CETTE PROMESSE PAR LA PROMOTION ET L'ANIMATION DE LA MARQUE EMPLOYEUR DU CHAL

- **Entre le CHAL, ses partenaires et ses usagers**
 - Consolider l'animation du réseau ville-hôpital
 - Renforcer le lien associatif et avec les élus du territoire
 - Soutenir les missions d'accueil des professionnels en premier contact avec les usagers
- **Au sein du CHAL**
 - Confier aux professionnels la mission d'ambassadeur
 - Rendre plus accessibles et interactifs les modes de communication
- **Au sein de son environnement**
 - Valoriser les moyens de transports alternatifs à l'usage de la voiture individuelle
 - Renforcer plus généralement le rôle d'acteur du CHAL dans le développement durable

UNE OFFRE ATTRACTIVE CAPABLE DE RÉPONDRE AUX ATTENTES DES POTENTIELS QU'ELLE CIBLE

- Évaluer les leviers d'attractivité dès les premières étapes du recrutement
- Sécuriser les motivations à toutes les étapes de la carrière
- Replacer l'apprentissage dans les missions prioritaires et faire du CHAL un incubateur de talents

LE SOUTIEN DE L'ÉTABLISSEMENT AUX ATTENDUS SOCIAUX PAR UNE POLITIQUE D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE FORTE ET AVANT-GARDISTE

- Identifier et promouvoir des leviers de compensation du pouvoir d'achat ainsi que des actions sociales innovantes
- Préserver les liens sociaux et la relation de confiance
- Maintenir un dialogue social de qualité dans la mise en œuvre de la réforme de la fonction publique



Développer la responsabilité sociétale et sanitaire

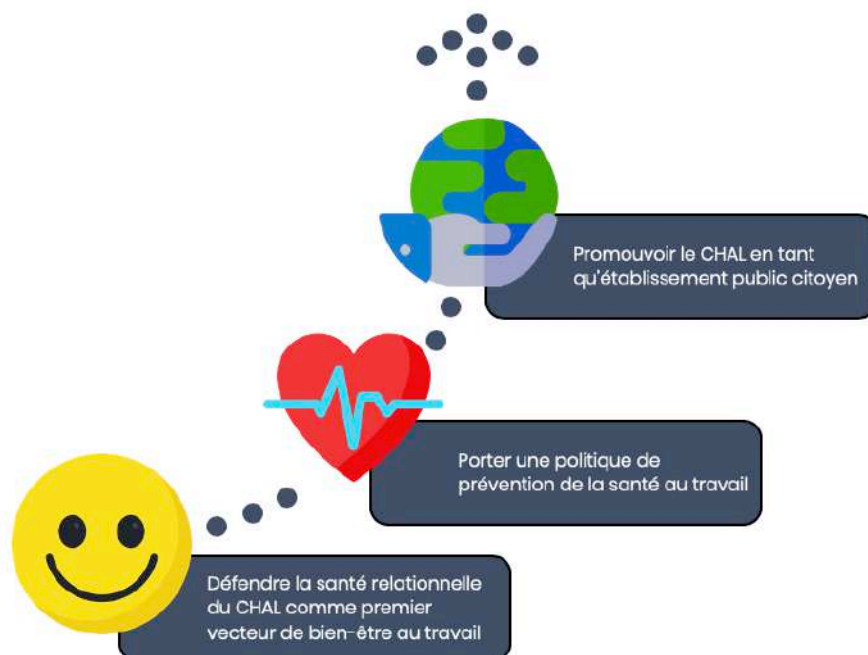
Une marque CHAL durable se construit dans une démarche complète et dynamique des ressources humaines : **ce qui se fait à l'intérieur se voit à l'extérieur.**

Au-delà de sa mission première de soins, le CHAL porte, depuis de nombreuses années, des missions de responsabilité sociétale et sanitaire telles que **l'égalité des chances, la prévention de la santé et du bien-être ou encore le vivre-ensemble.**

Les moyens mis en jeu dans **la prise en charge des problématiques de santé des personnels** du CHAL sont nombreux : cellule de santé au travail, budget aménagement de poste, sous-traitance de temps psychologue, mise en œuvre de supervisions régulières. En tant qu'établissement public de santé, l'exemplarité est une exigence quant au respect des valeurs humaines et citoyennes qu'un employeur doit porter. Il ne s'agit pas là d'une réflexion ou d'une réforme mais d'un devoir.

L'identité, les racines, le ciment du CHAL est proprement de **réparer, soutenir, aider, protéger, accueillir.** L'égalité des chances est une exigence du service public que le CHAL a profondément intégrée. La mixité des couleurs et des genres, le droit au reclassement pour les personnels avec inaptitudes, l'accès du personnel féminin à des postes de dirigeants ou de médecins, l'accueil d'une personne en situation de handicap est un acquis pour l'établissement.

Soucieux de poursuivre son exigence morale, le CHAL assurera la cohérence entre la promesse de la marque et la réalité du terrain en investissant **3 grands thèmes** :



La responsabilité sociétale du CHAL

- **Promouvoir le CHAL en tant qu'établissement public citoyen**

- Donner une visibilité aux valeurs solidaires du CHAL
- Agir sur la précarité, sur l'égalité homme-femme et sur les violences sexistes, sur le handicap ou encore sur l'employabilité

Tout le monde peut prendre sa place !

Ne lui tournez pas le dos !

- **Porter une politique de prévention de la santé au travail**

- Recenser : optimiser les moyens d'évaluation des indicateurs sociaux et des risques professionnels
- Réparer notamment dans la mise en œuvre d'un dispositif de conciliation locale, d'une prise en charge des problématiques individuelles ou collectives par la supervision ou encore par une information claire sur les droits en santé au travail
- Protéger entre autres par la mise en place d'une équipe de santé au travail pluridisciplinaire (médecin, infirmière, ergonomiste, psychologue...) et territorialisée
- Prévenir par une attention portée à la prévention des risques professionnels et au maintien dans l'emploi, ainsi qu'à l'environnement du travail comme lieu de vie
- Promouvoir la prévention comme levier de performance économique et sociale

- **Défendre la santé relationnelle du CHAL comme premier vecteur de bien-être au travail**

- Favoriser la collaboration médicale et paramédicale
- Soutenir l'appartenance au service et les dynamiques d'équipe
- Décloisonner les filières : être utile, un beau métier
- Favoriser un dialogue social de qualité
- La reconnaissance : axe essentiel du bien être

La mission :
travailler ensemble !

Moderniser la gestion des ressources humaines

La construction d'une marque employeur est consubstantielle à la **modernisation des fonctions support** et se traduit par **l'engagement des acteurs des ressources humaines dans une transformation de leur pilotage**. La fonction Ressources Humaines s'inscrit pleinement et de longue date au cœur des mutations hospitalières. Elle se dote de compétences toujours plus affinées au service d'une expertise complexe.

Mobilisée par les enjeux de maîtrise des dépenses, la Direction des Ressources Humaines (DRH) et la Direction des Affaires Médicales (DAM) renforcent leurs compétences en contrôle de gestion et optimisent les outils de gestion des effectifs et des dépenses.

Pour maintenir un équilibre général en faveur de l'efficacité des organisations du travail, le CHAL évolue progressivement vers la mise en place de cycles de travail afin d'assurer une gestion prévisionnelle des jours de présence et d'absence plus aboutie pour le service comme pour l'agent.

Par ailleurs, le CHAL s'inscrit dans une gestion proactive des carrières en soutenant les évolutions et les promotions au même titre que la fonction formation qui consolide la coordination des actions de développement des compétences au CHAL, comme à l'échelle du territoire.

La nécessaire évolutivité de la filière RH doit continuer à sécuriser son savoir et son savoir-faire par un savoir agir et un savoir agile. Cette dextérité quotidienne s'impose pour **quatre principes de la fonction RH** :

- **Des organisations agiles au service de l'agent comme du patient**
 - Le temps de travail se trouve à la croisée de la performance économique et sociale et impacte la qualité de vie au travail des professionnels comme la prise en charge des patients. La Direction des Ressources Humaines doit à ce titre porter son attention sur la vision globale des organisations et en garantir le fonctionnement, tout en assurant une compréhension adaptée des situations individuelles
- **Une offre de carrières sur mesure**
 - Le professionnel est un client et ses besoins doivent être pris en considération. Son parcours scolaire, son ancienneté dans le métier, dans la fonction publique et au sein du CHAL, son histoire et ses expériences font de lui un partenaire unique dans le fonctionnement de l'établissement

-
- **Une expertise au service de la relation**
 - Pour mener à bien ses projets, la DRH et la DAM vont fluidifier la relation sociale en privilégiant un mode de communication souple et plus près du terrain. Que ce soit pour auditer, pour informer ou pour écouter, les services RH doivent privilégier des échanges de plus en plus fluides de nature à engendrer un échange interactif de qualité sur l'ensemble des situations et interrogations des professionnels. Plus largement, un management transversal et une responsabilité collective seront favorisés
 - **Pour être agile et concurrentielle, la politique RH doit enfin s'adapter à la transition technologique**
 - Au cœur de la recherche de modernisation, l'e-RH apparaît comme un outil fondamental et incontournable d'une communication simple, rapide et ludique pour les générations présentes et à venir

La fonction RH : une adaptation nécessaire comme le rappelle Darwin, « l'organisme qui survivra, n'est ni le plus fort ni le plus intelligent, mais celui qui saura s'adapter ».



Promouvoir la solidarité territoriale portée par le Groupe Hospitalier de Territoire Léman Mont-Blanc

La mise en place des **Groupements Hospitaliers de Territoire** est une des mesures de la Loi de modernisation de notre système de santé adoptée le 26 janvier 2016, pour **garantir l'accès aux soins de tous**.

Les forts enjeux liés à la démographie médicale ont conduit les établissements à organiser le recrutement en commun d'un « Chasseur de têtes médicales », spécifiquement dédiés aux recrutements médicaux. Ainsi, le GHT Léman Mont-Blanc doit garantir une **politique coordonnée d'attractivité et de fidélisation**, portée conjointement par ses membres afin d'éviter les effets concurrentiels.

Conscient par ailleurs que le GHT ne peut faire sens qu'au travers d'actions concrètes et visibles par ses professionnels, au regard des évolutions récentes constatées au sein du territoire en matière de santé au travail, il apparaît pertinent de **structurer un service de santé au travail territorial**.

L'objectif majeur poursuivi ici consiste à réunir les conditions d'une identité commune et partagée, dans le respect des identités propres à chaque établissement.

Développer un management collaboratif, attentif à la qualité de vie au travail

Le Centre Hospitalier Alpes Léman se fixe **5 objectifs pour rénover son Management hospitalier**, en complément des actions pour maintenir la performance d'ensemble :



La rénovation du management autour de cinq objectifs

Le CHAL continuera de développer une communication agile, porteuse de sens et valorisante :

- **Améliorer la clarté et la qualité de l'information à destination des professionnels** en privilégiant des temps d'échange directs avec le personnel via par exemple des assemblées générales annuelles, favorisant un management éthique en permettant la compréhension des décisions mises en place et leur accompagnement, ainsi que la reconnaissance professionnelle
- **Faciliter la recherche d'information** via le développement de nouveaux supports de communication : plateforme interactive et collaborative, application smartphone...
- **Promouvoir la proximité et la convivialité** dans la vie quotidienne des services de soins notamment par l'intervention d'art-thérapeutes, de poètes au profit des patients mais aussi des professionnels de santé...
- **Valoriser l'image de l'établissement et du Groupe public** pour attirer de nouveaux talents : émission de radio au sein des services, campagne de communication proactive au sein de l'établissement et à l'extérieur de nos murs...
- **Valoriser les professionnels aux métiers pluriels et les projets d'équipe** (reportage photos, films...). Un comité de rédaction sera constitué afin de cibler les sujets et définir les supports de communication en appui



Le CHAL développera une démarche culturelle et soutiendra la créativité à l'hôpital :

- **Améliorer la qualité des espaces des professionnels de santé et des patients** via des expositions, interventions artistiques, aménagement visuel des espaces...
- **Contribuer à l'évolution des représentations de l'hôpital, de la maladie et des relations ville-hôpital**
- **Rendre la culture accessible** au plus grand nombre
- **Créer des moments de convivialité**, comme des concerts de musique, chorale à l'occasion des fêtes de Noël...
- **Inscrire durablement la culture dans l'espace public** : agenda culturel annuel pour des conférences, débats, expositions. Constitution d'un Comité de Pilotage « Culture à l'Hôpital » associant les EHPADs du CHAL et l'Hôpital Départemental Dufresne Sommeiller et mise en place d'une plateforme interactive permettant aux agents d'émettre des idées et/ou de faire des remarques
- **Mettre en valeur le talent des professionnels** dans le cadre d'actions de communication, de la fête de la musique...



Le CHAL confortera sa démarche éthique afin de mieux répondre aux questionnements éthiques des professionnels, réfléchir aux pratiques médicales et soignantes, et par voie de conséquence, améliorer la qualité des soins par l'amélioration des pratiques :

- **Des conférences, débats avec des philosophes, écrivains, personnalités reconnues** seront organisées afin d'apporter, de susciter ou prolonger des réflexions, mais aussi de mettre en perspective et d'analyser de cas cliniques
- **Des réunions de concertations éthiques interdisciplinaires** seront également proposées aux équipes médicales et soignantes
- **Une newsletter « Espace Éthique »** sera créée afin de diffuser des informations notamment sur l'actualité éthique, la veille juridique, mais aussi donner des avis sur des cas concrets
- Le CHAL soutient également la mise en place d'un **dispositif territorial en matière de réflexion éthique** du type « Terre d'Éthique »

Le CHAL promouvra un management participatif, innovant et efficient, en :

- **Favorisant un dialogue de gestion** en proximité via notamment la poursuite des Conférences de Dialogue de Gestion avec les Pôles et l'élaboration de Contrats de Pôle en 2020
- **Facilitant l'implication des responsables et des professionnels dans les projets institutionnels** via par exemple des assemblées générales de l'encadrement permettant aux responsables de se retrouver sur des thématiques transversales de nature à renforcer le collectif de l'encadrement
- **Harmonisant et décloisonnant les modes de management** : actions de formation communes sur le management pour l'ensemble de l'encadrement (médical, non médical et administratif), possiblement à l'échelle du GHT
- **Mettant en place un dispositif d'appel à projets internes** en identifiant des financements réservés pour financer des projets en lien avec la Qualité de vie au Travail. Il s'agira de mettre en valeur des projets remarquables initiés par les équipes et porteurs d'une volonté d'améliorer la cohésion, le vivre ensemble et l'investissement en faveur du bien-être des patients et des professionnels
- **Mettant en place un dispositif de soutien financier** associé à l'atteinte de résultats et/ou d'amélioration d'indicateurs qualité-sécurité
- **Permettant une compréhension partagée des enjeux et priorités à l'échelle du service** par le soutien de la mise en place au sein des Pôles de lieux d'échanges. Ces derniers permettront d'échanger, de partager les remarques, les observations, les interrogations, les réflexions de chaque acteur, ce qui favorise la reconnaissance professionnelle. La tenue d'Assemblées Générales de Pôle pourra également être envisagée afin d'offrir des lieux d'expression favorisant un management éthique et permettant la compréhension des décisions mises en place et leur accompagnement

Les mesures retenues à l'issu du « Ségur de la Santé » enrichiront la dynamique du projet managérial du CHAL.



Un management au service d'une dynamique territoriale :

Le CHAL, en tant qu'établissement support, s'attachera à **fédérer les équipes d'encadrement** (médicales, non médicales et administratives) à l'échelle du GHT pour **développer une dynamique managériale de territoire**, construire et partager une identité commune du GHT Léman Mont-Blanc :

- **Des moments de convivialité et d'échange seront privilégiés**, en dehors des rencontres réglementaires, pour une plus grande cohésion des équipes et une efficacité des actions
- Ainsi, **des programmes de formations sur le management** pourraient être organisés en commun pour l'ensemble des responsables du territoire autour de modules spécifiques sur la conduite de projet, la conduite du changement, la gestion des conflits...
- Par ailleurs, **un séminaire des Chefs de Pôle, des Responsables de service, des Directeurs et de l'encadrement** sera proposé à un rythme annuel
- Il convient aussi de **favoriser les moments « CHAL'heureux inter-spécialités »** déjà développés au niveau du GHT, en apportant un appui logistique via des supports de communication
- Les initiatives de type **CompagnonnÂge** seront soutenues au sein du CHAL mais également au niveau territorial
- Sur la base du décret n° 2019-897 du 28 août 2019 instituant un médiateur national et des médiateurs régionaux ou interrégionaux pour les personnels des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux, le GHT Léman Mont-Blanc s'est fixé comme objectif de **garantir aux professionnels des dynamiques d'équipe sereines**, au sein de collectifs professionnels forts, par la mise en place d'un dispositif et des démarches de médiation pour les personnels afin d'améliorer la gestion d'éventuelles situations de tension et/ou conflits interpersonnels





UNE OFFRE DE FORMATION DYNAMIQUE, CONNECTEE ET PERFORMANTE

Le développement des compétences
au service du territoire

Ces dernières années, les réformes du système de santé se sont succédé. La loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé du 24 juillet 2019 conduit à **préparer les futurs soignants aux besoins du système de santé de demain** et ce, d'autant plus que la formation infirmière s'inscrit dans une universitarisation nécessaire à l'évolution professionnelle, qui tend vers le développement des sciences infirmières et l'expertise. Il s'agit également de poursuivre l'harmonisation européenne des diplômes.

En outre, la démocratie en santé a initié un changement dans les prises en soins et modifie la place accordée à l'utilisateur et au patient dans notre système de santé. **Le patient devient un partenaire de soin**. Cette nouvelle relation collaborative est une véritable valeur ajoutée à laquelle il est important d'accoutumer les élèves et étudiants en santé. Aussi il nous est apparu indispensable de co-construire avec un patient expert l'ingénierie de formation de plusieurs unités d'enseignement.

De plus, il est indispensable de **promouvoir la recherche en soins infirmiers auprès des étudiants** en favorisant une dynamique de partenariat, au travers de recherches-actions, en synergie avec les établissements de santé et autres structures partenaires.

Par ailleurs, **l'Institut de formation développe son projet de management par la qualité** afin de mieux piloter la performance, poursuivre l'effort d'harmonisation des pratiques professionnelles, s'inscrire dans une démarche continue d'amélioration de la qualité en vue d'une certification ISO 9001.



Les locaux actuels ne permettant plus de répondre aux évolutions des quotas de formation, aux besoins d'innovation pédagogique, **le projet de reconstruction d'un nouvel Institut de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignants (IFSI-IFAS) a été approuvé**. Ce bâtiment moderne qui ouvrira ses portes en 2022 permettra de ré-

pondre aux enjeux de développement et aux besoins du territoire tout en créant un environnement favorable aux apprentissages. Il s'agit d'une opération menée en co-maîtrise d'ouvrage avec Annemasse Agglo qui hébergera au sein d'un même Bâtiment, avec des locaux mutualisés, les activités d'enseignement infirmier et aide-soignant mais aussi d'étudiants du Campus universitaire.

L'Institut de formation en soins infirmiers d'Annemasse-Ambilly déploiera un programme dynamique de développement, autour des axes suivants :

Développer une offre de formation de qualité au bénéfice des apprenants

LA PERFORMANCE AU SERVICE DES APPRENANTS

- Mettre en place un système de management de la qualité : répondre aux critères de certification ISO 9001
- Répondre aux exigences réglementaires : certification des organismes de formation soumis à un financement publique ou mutualisé à compter de Janvier 2021 (Loi « Avenir professionnel »)
- Maintenir des conditions optimales de suivi, d'accompagnement et d'apprentissage

pour les apprenants

- Renforcer la dynamique de collaboration avec les partenaires de stage
- Intégrer les apprenants à la démarche qualité

LA STIMULATION DE L'APPÉTENCE DES APPRENANTS

- Promouvoir les nouvelles Techniques d'Information et de Communication au travers de plusieurs dispositifs
- Développer l'apprentissage collaboratif à distance
- Développer l'apprentissage par la simulation en santé
- Développer l'interprofessionnalité entre les différentes filières des étudiants en santé
- Développer les nouvelles technologies au bénéfice de l'auto-évaluation des apprenants

LE BIEN-ÊTRE AU SERVICE DE LA RÉUSSITE ET DE LA QUALITÉ DES SOINS

- Poursuivre les actions pour améliorer le bien-être des étudiants en santé en prenant en compte leurs attentes et leurs besoins (cartographie des besoins, questionnaires de satisfaction)
- Promouvoir la qualité de vie des étudiants en stage auprès des partenaires (charte d'encadrement, charte pour la qualité de vie des étudiants en stage)
- Améliorer les conditions de travail en stage en déployant, notamment, les formations au tutorat
- Renforcer la prévention des risques psycho-sociaux, l'apprentissage de la gestion du stress et des stratégies d'empowerment ou d'autonomisation
- Développer le repérage interindividuel des souffrances psychiques et/ou sociales pour améliorer l'orientation vers des ressources adaptées

Renforcer la co-construction de la formation avec les patients et les partenaires

LE PATIENT EXPERT ACTEUR DANS LA FORMATION DES FUTURS PROFESSIONNELS

- Acculturer les étudiants et les élèves au partenariat entre professionnels de santé et patient expert, patient partenaire
- Co-construire l'ingénierie de formation avec les patients experts
- Développer la participation des patients ressources, patients experts aux enseignements en lien avec l'éducation thérapeutique
- Promouvoir le droit des patients et la réflexion éthique

UNE OFFRE DE FORMATION PERFORMANTE ET DYNAMIQUE AU SERVICE DU TERRITOIRE

- Moderniser l'infrastructure pour répondre aux enjeux de développement
- Former davantage d'étudiants en soins infirmiers et d'élèves aides-soignants pour répondre aux besoins en personnel des établissements et structures de notre territoire
- Créer un environnement de travail et technologique adapté aux besoins des étudiants et des professionnels
- Contribuer à la dynamique métropolitaine en matière d'enseignement supérieur

Promouvoir les pédagogies innovantes au service de la compétence et de la performance

UNE FORMATION À LA RECHERCHE, PAR LA RECHERCHE

- Promouvoir la recherche en soins infirmiers au sein de l'Institut
- Poursuivre l'initiation des étudiants à la recherche en soins infirmiers en développant la dynamique de partenariat au travers de recherches-action en synergie avec les établissements de santé et les autres structures partenaires
- Promouvoir les actions du groupe de travail relatif à la Valorisation de l'Identité Infirmière par la Communication de Travaux Orientés Originaux ou de Recherche (groupe «VICTOR»)
- Promouvoir la publication d'articles scientifiques auprès de l'équipe de formateur
- Valoriser les travaux de recherche réalisés par les apprenants

LA PERFORMANCE MÉTIER POUR ENCORE MIEUX SOIGNER

- S'adapter aux évolutions des référentiels de formation
- Poursuivre l'adaptation des enseignements théoriques et cliniques qui permettront la professionnalisation des apprenants
- Poursuivre le partenariat avec les professionnels de l'université Grenoble-Alpes dans le cadre de l'universitarisation de la formation
- Développer un programme de formation continue adapté aux besoins individuels des professionnels de l'institut, en adéquation avec les projets institutionnels
- Définir et reconnaître les qualifications des professionnels de l'institut et les accompagner dans leurs projets
- Concourir au développement des compétences des professionnels de santé du territoire
- Intégrer les résultats récents de la recherche aux enseignements



Développons la compétence collective au service de chacun



UNE POLITIQUE D'INNOVATION ET DE MODERNITE

Préparons le CHAL de demain !



Développer la recherche territoriale en santé

Le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Léman Mont-Blanc est **résolument engagé dans la recherche et les publications scientifiques**. Avec ses 5 000 professionnels dont 500 médecins, il bénéficie de ressources importantes pour développer cette activité.

Dès 2014, le Centre Hospitalier Alpes-Léman et les Hôpitaux du Léman ont initié la démarche d'export des données des systèmes d'information SIGAPS (publications scientifiques) et SIGREC (essais cliniques) apportant ainsi une **visibilité sur les productions des établissements** et permettant une **meilleure structuration de la recherche**.

Aujourd'hui, le GHT a identifié comme une de ses actions prioritaires **le renforcement de la structuration et le développement de la recherche à l'échelle du territoire**. Pour la période 2015-2018, un Attaché de Recherche Clinique commun était d'ores et déjà mobilisé et plus de 350 chercheurs ont été recensés sur les 2 établissements.

Dans cette dynamique, les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc ont agrégé leurs données afin de participer à la **démarche nationale d'évaluation de l'activité de recherche et d'enseignement**.

La dynamique de recherche territoriale se renforce, en se coordonnant avec l'ensemble des établissements du GHT et en lien avec nos partenaires tels que le Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble, les Hospices Civils de Lyon, le Centre Léon Bérard, le Centre Hospitalier d'Annecy, les Hôpitaux Universitaires de Genève.

Le Comité Stratégique du GHT, en lien avec le Collège Médical, a validé la mise en place fin 2019 d'un **Comité scientifique territorial, au niveau du GHT**, qui accompagnera les activités de recherche de l'ensemble des équipes des établissements membres. Afin de renforcer encore la dynamique collective, le GHT bénéficie désormais d'une dotation allouée par le Ministère en reconnaissance et en soutien de ses activités de recherche médicale et soignante.



Le développement de la recherche constitue un élément d'attractivité, de fidélisation pour les jeunes générations médicales, améliore la qualité, l'innovation dans les pratiques professionnelles, et c'est un moyen de fédérer les équipes médicales autour des projets de recherche

Déployer de nouvelles solutions numériques en appui des professionnels

Le Système d'Information (SI) est un élément clé de la réussite de ces échanges et de ces projets, et se doit d'être performant, fiable et maîtrisé.

Ainsi, le volet SI du Projet d'établissement repose sur 3 axes principaux :



La performance de
l'architecture réseau en
support des échanges



La convergence des
logiciels métiers, selon le
calendrier présenté dans
le Schéma Directeur des
Systèmes d'Informations
du GHT



La gouvernance partagée

Ces trois piliers constituent **les fondations d'un système d'information fort, interopérable, ouvert vers les professionnels de ville et répondant aux enjeux de prise en charges des patients** dans le cadre de leur parcours de soins adapté.

Les travaux menés s'inscrivent également dans le cadre plus large du **référentiel HOP'EN** (Hôpital ouvert sur son environnement), visant à **atteindre l'excellence des SI des établissements de santé** dans les domaines de la maîtrise des identités/mouvements, de la sécurité des données et des accès, de la confidentialité des données, la disponibilité générale des SI, et de la capacité des SI à échanger et partager des données de santé.

Les orientations du volet SI sont définies et suivies à plusieurs niveaux. Elles sont basées sur les choix stratégiques inscrits dans le **Schéma Directeur du Système d'Informations du GHT**, déclinées au sein du CHAL.

Ainsi, l'ensemble des équipes SI des établissements du GHT travaille localement à l'aboutissement des projets locaux tout en s'inscrivant dans la gouvernance commune visant à la convergence des SI.

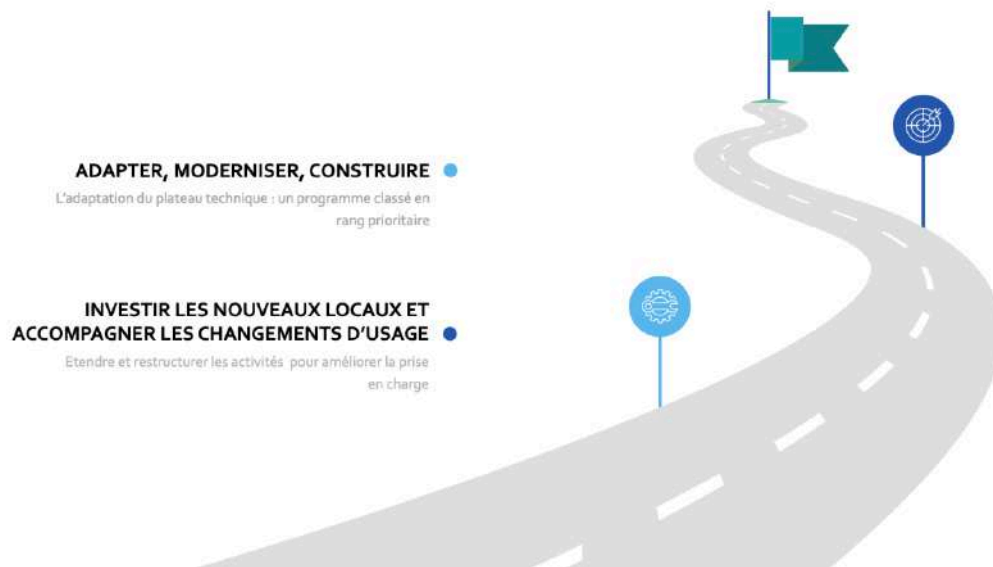
Parallèlement, la priorisation des projets locaux est proposée par la Direction du Système d'information de l'établissement à une instance de gouvernance, le **Comité Stratégique du Système d'information**. Cette instance, composée de représentants médicaux et de la Direction, est co-présidée par le Directeur Général du CHAL et le Président de la Commission Médicale d'Etablissement (CME). Les projets sont instruits au regard des orientations générales du Projet d'établissement, auxquels ils viennent en support.

La grande majorité des projets menés au sein de l'établissement, qu'ils soient médicaux, soignants, logistiques ou administratifs, appelle une composante informatique qui intègre tout ou partie des éléments de contexte rappelés ici.

Adapter les infrastructures immobilières et moderniser le plateau technique

La dynamique du CHAL implique un volet technique et architectural solide et fiable.
Le volet architectural du Projet d'établissement repose sur **2 axes principaux** :

LE VOLET ARCHITECTURAL



Les orientations et objectifs présentés ci-dessous intègrent les opérations de travaux majeures identifiées à ce stade, et venant en support des projets portés au sein du CHAL.

L'adaptation du plateau technique : une opération prioritaire

Le CHAL soutient le projet d'Adaptation de son Plateau technique en réponse à l'évolution des besoins internes et territoriaux, tant en volume qu'en nature d'activité :

- Conduire l'opération d'Adaptation du Plateau technique de l'établissement sur la période du Projet d'établissement. Cette opération d'un montant de plus de 10 M€ vient d'être validée par l'ARS. L'objectif est d'adapter aux évolutions d'activité les locaux du secteur naissance, du laboratoire, des urgences et du bloc opératoire avec notamment l'installation d'une salle Hybride réunissant les techniques d'imagerie de pointe et opératoires (équipement à vocation territoriale)
- Créer un espace au rez-de-chaussée, contigu aux Urgences, permet de réaliser une opération d'adaptation des zones d'accueil et de traitement des patients avec l'objectif concomitant d'améliorer les conditions de travail des professionnels des Urgences ainsi que la fluidité et la sécurité des prises en charge. Ces évolutions architecturales se feront en cohérence avec les projets de consolidation de la filiarisation des prises en charge
- Adapter la surface du secteur Laboratoire

D'autres opérations structurantes menées à bon rythme

- Déployer les activités au sein du nouveau bâtiment, baptisé « Le Môle », récemment livré. Les services de la Trésorerie du CHAL ont emménagé le 7 janvier 2020 et les premières consultations externes d'Ophtalmologie y sont réalisées depuis le 13 janvier 2020. Cette opération libère des espaces au cœur du Bâtiment principal pour poursuivre le développement des activités de consultations
- Suivre les opérations immobilières des établissements membres du GHT, en particulier :
 - L'opération de modernisation des HDL dont le co-financement est assuré conjointement par l'ARS et le CHAL via le fond mutualisé du GHT
 - L'opération de reconstruction de l'hôpital départemental de Reignier d'un montant de 32M€, dont la mise en service est programmée fin 2021 sur un terrain mis à disposition gracieusement par la commune
 - L'opération à l'Hôpital Départemental Dufresne Sommeiller (HDDS) de construction rénovation du Pôle accueil ressources administratives et logistiques (PARAL) et de rénovation de logement destinés au personnel pour un coût de 4.9M€ totalement autofinancé. La mise en service de ces bâtiments est programmée en 2022

Le projet de reconstruction de l'établissement d'accueil médicalisé « les Quatre Vents » et de réhabilitation de l'ancien bâtiment avec une mise en service programmée en 2024
- Reconstruire l'EHPAD de Marnaz dont la 1^{ère} pierre a été posée le 16 décembre 2019 sur le terrain mis gracieusement à disposition par la Ville. L'opération de construction de la nouvelle résidence se chiffre à un peu plus de 10M€ et bénéficie du soutien financier du Département de la Haute-Savoie. La livraison du bâtiment est programmée d'ici fin 2021
- Finaliser d'ici 2021 les travaux de modernisation des locaux de l'EHPAD d'Ambilly débutés en 2016, en maintenant le bon rythme à la satisfaction des résidents et professionnels. Cette opération bénéficie du soutien financier du Département de la Haute-Savoie
- Reconstruire l'Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aides-Soignants au sein d'un bâtiment neuf construit en co-maitrise d'ouvrage avec Annemasse Agglo sur le terrain mis à disposition gracieusement par la ville d'Ambilly. Cette opération bénéficie du soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie. La mise en service du nouveau bâtiment est programmée pour 2022-2023
- Adapter le secteur de dialyse en cours de programmation en lien avec les partenaires BBRAUN et AURAL

Investir les nouveaux locaux et procéder aux changements d'usages des locaux actuels

- Procéder aux changements d'usage des locaux actuels : les réglementations et pratiques évoluent. Ainsi, des secteurs médicaux, diagnostics ou médicotechniques s'étendent ou se structurent afin de répondre à la demande. Ces changements sont pris en compte dès qu'un projet médical est validé, dans toutes ses composantes
- Adapter le secteur des consultations Femme-Mère-Enfant pour améliorer les conditions de prise en charge des patients et les conditions de travail des professionnels
- Repenser la signalétique interne et routière d'orientation des patients et des visiteurs : les développements d'activité de l'établissement, l'ouverture du nouveau Bâtiment « Le Môle » et l'adaptation des stationnements sur le site Findrol s'accompagnent d'une évolution de la signalétique directionnelle, tant routière que générale

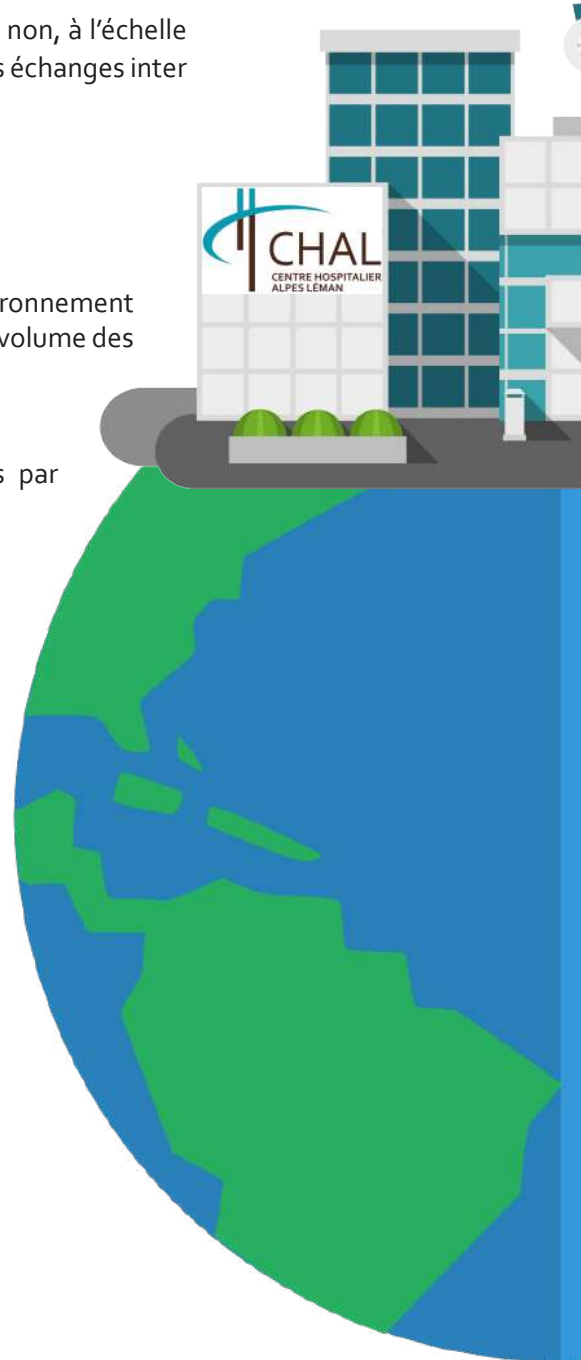
Approfondir la politique de développement durable

La **préservation de l'environnement** est désormais une préoccupation de l'ensemble des citoyens. Des démarches en faveur de l'environnement ont été menées dès l'ouverture du CHAL. Il s'agirait d'évaluer leur impact mais aussi de **repérer, soutenir et développer les initiatives proposées et portées par les professionnels.**

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets partagés, médicaux ou non, à l'échelle de l'établissement mais également dans le GHT dans son ensemble, les échanges inter professionnels sont omniprésents.

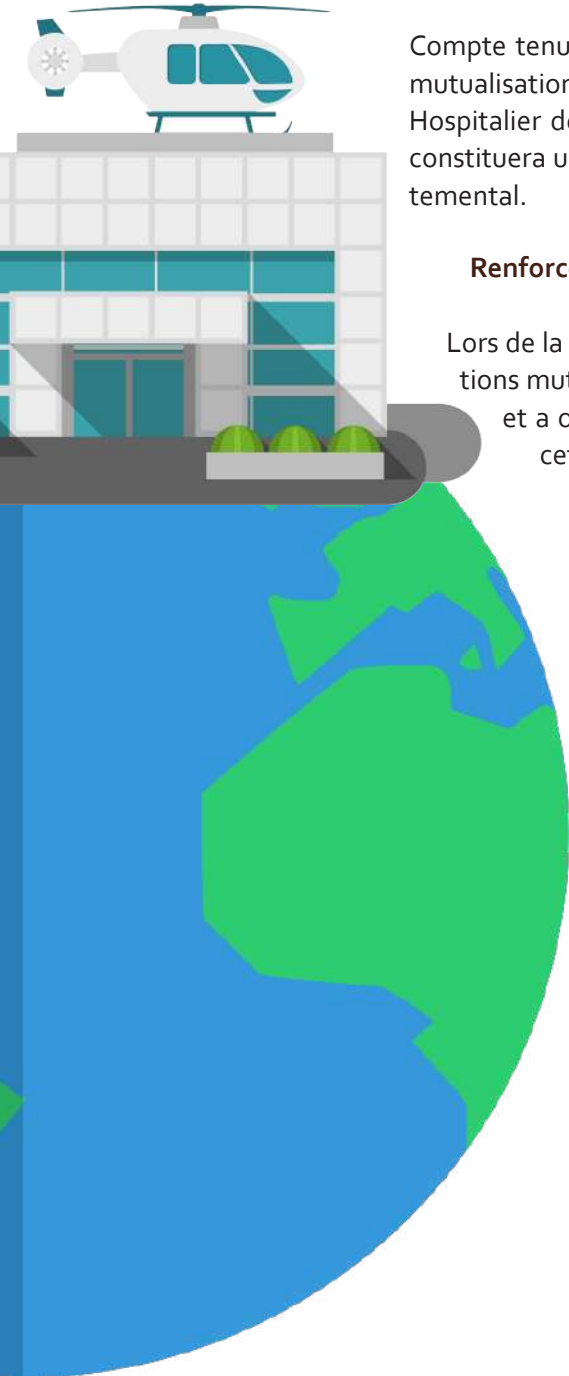
Pour ce volet primordial, il faudra mener des actions visant à :

- Limiter les trajets individuels Domicile-Travail
- Limiter l'impact du fonctionnement du bâtiment sur l'environnement (émissions de gaz, produits polluants dans l'eau, nature et volume des déchets...) et participer au recyclage
- Contribuer au bien-être des professionnels au travail
- Communiquer positivement sur les démarches menées par l'établissement en faveur de l'environnement



Mettre en œuvre une politique d'achat éco-responsable

La chaîne logistique fait naturellement l'objet d'une attention particulière. La logistique est l'intégration de plusieurs activités dans le but de mettre en œuvre et de contrôler un flux efficace de matières de leur point d'origine au point de consommation.



Compte tenu des évolutions au niveau national visant à renforcer la démarche de mutualisation des achats, elle permet aussi d'aborder le champ large du Groupement Hospitalier de Territoire Léman Mont-Blanc pour lequel la performance logistique constituera un des défis à relever avec une réflexion déjà engagée au niveau départemental.

Renforcer la fonction achat de territoire et favoriser les achats responsables

Lors de la mise en place des GHT, la fonction achat était une des premières fonctions mutualisée. Le GHT Léman Mont-Blanc s'est inscrit dans cette dynamique et a œuvré dès 2017 à la définition des principes majeurs d'organisation de cette fonction à l'échelle territoriale. Le calendrier ayant été respecté, la fonction achat du GHT a débuté le 1er janvier 2018. Après 2 années de développement à l'échelle territoriale, la fonction achat doit désormais s'attacher à **optimiser ses ressources** pour faire face à des attentes toujours plus fortes en termes de performance économique, tant au niveau des Autorités de Tutelles que des Directions des établissements membres du GHT.

Etablissement précurseur, le CHAL s'est tourné d'emblée vers plusieurs sujets en lien avec la préservation de l'environnement, dont notamment la gestion des effluents liquides.

La **responsabilité sociale de l'entreprise** (RSE) revêt également un enjeu majeur dans les institutions hospitalières. En effet, celles-ci sont de grandes émettrices de déchets de nature variée. Dans ce cadre, le CHAL prend en main son rôle et approfondira sa démarche de développement durable. Une réflexion élargie et participative sera menée sur le cycle de vie des produits dans sa globalité, de sa production à son recyclage.

NOS PROJETS EN UN COUP D'OEIL

Projets	Orientations stratégiques	
<p>Le Projet Médical « Des équipes médicales engagées pour un niveau de soins d'excellence au bénéfice des patients et au service des professionnels de ville »</p> <p>Cinq enjeux identifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le CHAL « établissement de proximité » : un enjeu majeur de consolidation des activités de proximité à court et moyen termes - Le CHAL « établissement de premier recours » mettant en œuvre des filières lisibles et fluides en coopération avec les établissements du GHT et de références (CHANGE, CHU, CLCC...) - Un enjeu d'efficience de la production de soins, relié à l'amélioration de la qualité des prestations - Des organisations concertées avec les établissements du GHT et les autres partenaires du territoire - Des interactions entre les professionnels de ville et les hospitaliers 	<p>Une Médecine forte au bénéfice des patients et au service des partenaires de la ville</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une filière gériatrique consolidée en interaction avec la ville et le domicile des patients - La prise en charge coordonnée des maladies chroniques - Les évolutions d'une offre de médecine de proximité s'appuyant sur le développement des activités 	
	<p>Des modes de prises en charge chirurgicales modernes répondant aux besoins du territoire et aux attentes des patients</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement des chirurgies programmées - Des organisations performantes au service des équipes et patients (ambulatoire / Récupération Améliorée Après Chirurgie) - Le développement des activités de chirurgie cancérologique 	
	<p>Des parcours en cancérologie fluides, coordonnés et gradués en lien avec les partenaires du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Groupement de Coopération Sanitaire « Pôle de Cancérologie Léman Mont-Blanc » - La stratégie de recrutement en oncologie et la structuration des parcours de territoire - Le CHAL dans les filières cancérologiques d'organe 	
	<p>Des Urgences organisées et articulées pour répondre aux enjeux actuels et à venir</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'adaptation des locaux des urgences s'intégrant dans le cadre du projet d'adaptation du plateau technique - La dynamique territoriale et la Fédération Médicale Inter-Hospitalière « Urgences Léman Mont-Blanc » - La consolidation de la filiarisation des flux de patients aux urgences 	
	<p>Une Maternité engagée pour des prises en charge de grande qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place d'une démarche qualité et sécurité des soins au service des familles - Les soins centrés sur l'enfant et sa famille - La santé sexuelle - Développement de l'activité d'AMP74 - Aide Médicale à la Procréation - Une maternité de niveau 2A et membre du réseau périnatal des 2 Savoie 	
	<p>Des prises en charges Pédiatriques consolidées et dynamiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration de la qualité de prise en charge pédiatrique - Le respect de la charte Unité de Surveillance Continue Pédiatrique 	
	<p>Des services Médicotechniques de pointe en appui des activités hospitalières et de consultations</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'adaptation aux évolutions des modes de prise en charge - Le développement des activités medicotechnique 	
	<p>Le Projet de Soins « Un collectif de soignants dynamiques au service de votre santé »</p>	<p>Compétences d'aujourd'hui et compétences de demain</p>
		<p>Qualité et Sécurité des Soins, de la prise en charge au prendre soin</p>
		<p>Les parcours patients : pertinence et efficience</p>
	<p>Recherche paramédicale et innovation - Innovation et recherche en soins</p>	

Projets	Orientations stratégiques
Le Projet Social « CHAL, la marque d'un engagement social »	Le CHAL, une marque employeur au service de l'attractivité et de la fidélisation des professionnels
	Le CHAL, une responsabilité sociétale et sanitaire
	Vers une gestion des ressources humaines modernisée
	Le CHAL, porteur d'une solidarité territoriale
Le Projet des Instituts de formation des professions de santé (IFSI & IFAS) « D'une dynamique de développement des compétences vers la performance métier au bénéfice de la prise en soin patient »	Qualité et gestion des risques : la performance au service des apprenants
	Pédagogies innovantes : stimuler l'appétence des apprenants
	Démocratie en santé : le patient expert acteur dans la formation des futurs professionnels
	Recherche en soins infirmiers : une formation à la recherche par la recherche
	Qualité de vie des apprenants : le bien-être au service de la réussite et de la qualité des soins
	Développement des compétences : la performance métier pour mieux soigner
	Projet architectural : une offre de formation performante et dynamique au service du territoire
Le Projet Qualité Gestion des Risques et Projet des usagers « Professionnels et usagers du CHAL, parties prenantes pour la performance des parcours de soins, l'expérience patient et l'engagement dans le Développement Durable »	S'adapter aux nouveaux besoins des usagers, informer et communiquer pour les aider à être acteurs de leur santé
	Formation-Actions-Évaluations : 3 axes forts pour développer la culture sécurité des professionnels du CHAL
	Exploiter les résultats obtenus pour objectiver et améliorer la performance qualité-sécurité de l'établissement
	Le CHAL, établissement modèle de développement durable pour ses employés et les usagers
Le Projet du Système d'Information « Un système d'information, en appui des hospitaliers et des professionnels de ville »	Développer et améliorer l'infrastructure réseau et stockage
	Mettre en place un réseau interopérable entre les établissements du GHT
	Adapter et mettre en œuvre les logiciels métiers nécessaires au soutien des orientations stratégiques du Projet d'établissement
Le Projet Achat, Logistique, Architecture « Achat, Logistique et Architecture, en support des activités hospitalières »	Adapter la Gouvernance et le pilotage du SI aux orientations stratégiques du GHT et aux recommandations nationales
	Développer l'hospitalité par l'offre hospitalière
	Adapter les fonctions logistiques aux évolutions institutionnelles et territoriales, et ouvrir les fonctions supports aux clients internes
	Développer la fonction achat de territoire et favoriser les achats responsables
Le Projet Managérial « Un Management collaboratif, attentif à la qualité de vie au travail des Professionnels »	Adapter, moderniser, construire
	Investir les nouveaux locaux et accompagner les changements d'usages
	Une communication agile, porteuse de sens et valorisante
	Développer la culture et soutenir la créativité à l'Hôpital
	Démarche de réflexion Éthique au service de la qualité des soins
	Mise en place d'un dispositif de soutien à la dynamique collective
Maintenir l'agilité et la performance d'ensemble	
Un management au service de la dynamique territoriale	

LA VIE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Des référents ont été identifiés pour chacun des projets à conduire dans les 5 ans.

Les référents ont pour mission d'assurer une veille pour le suivi de la conduite des projets, aux échéances prévisionnelles identifiées dans les fiches actions.

La mise en œuvre du Projet fera l'objet d'un suivi semestriel, notamment en Directoire.

Dans une logique de flexibilité, le Projet d'établissement pourra être actualisé par le Directoire. À cette occasion, des actions pourront être ajustées ou rajoutées en fonction des évolutions de l'environnement et des besoins au niveau de l'établissement ainsi que du territoire.

Les instances du CHAL seront associées au suivi et à l'actualisation du Projet d'établissement.

Cap vers 2024 !

GHT LÉMAN MONT-BLANC

EN HAUTE-SAVOIE NORD

SOLIDARITÉ, SUBSIDIARITÉ, EFFICACITÉ

7 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ



www.ght-leman-mont-blanc.fr

Centre Hospitalier Alpes Léman
558 Route de Findrol
74130 Contamine-sur-Arve
T : 04 50 82 20 00